

Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

Article Liminaire – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 3 mars 2023

Monsieur le Président,
Chers collègues,
Monsieur le Ministre,

Cet article liminaire fonde votre réforme des retraites sur le solde budgétaire de la Sécurité Sociale.

Et ce solde est exprimé en référence au seul indicateur du « Produit Intérieur Brut ». Pour nous, sanctuariser cet indicateur est réducteur. Nous ne pouvons penser l'efficacité de nos politiques publiques en la référant au seul critère quantitatif du PIB.

Le PIB, pour être simple et connu de tous, n'en est pas moins très incomplet et il ne dit rien sur la pénibilité du travail ou sur l'espérance de vie en bonne santé, pour ne citer que ces deux aspects du sujet. D'éminents économistes comme Stiglitz, Sen, Fitoussi ont fait une critique radicale du PIB comme instrument de mesure central de la « richesse » d'un État ou d'une Nation.

Non, un État n'est pas riche du fait seulement de son PIB.

Le PIB ne rend compte que très imparfaitement de la place centrale que la Sécurité Sociale occupe depuis 1945 dans notre société et dans le contrat social qui nous lie tous les uns aux autres, y compris monsieur le Ministre pour les bien-nés ou les nantis vers qui vont en permanence les faveurs politiques de votre Gouvernement !

Une réforme juste doit être inspirée par la réalité de ce qui fait pour nous « société ». Et pour cela, le Gouvernement devrait prendre en compte un panel de nouveaux indicateurs de richesse, d'inégalité ou de qualité de vie... qui traduisent ce que certains appellent - et je les salue ici - « *le pouvoir de vivre* » !

L'indifférence de votre Gouvernement à prendre en compte les difficultés de la vie réelle des français est profondément dogmatique. Pour ces raisons, j'appelle avec mon groupe à rejeter cet article liminaire dont le référentiel est inadéquat au sujet des retraites.